



Séance du 28/11/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 463

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160883

Direction en charge : Relation citoyenne

Objet : Attribution d'une subvention à l'Association Carton Plein - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 18/11/2016

Compte rendu affiché le : 29/11/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent de la question 1 à la question 43 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Denis CHAMBE (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à M. Paul CORRIERAS) M. Robert KARULAK (pouvoir à M. Claude LIOGIER, Présent à partir de la question 10 du projet de l'ordre du jour.) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER, Présent à partir de la question 19 du projet de l'ordre du jour.) Mme Raphaëlle JEANSON (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE) M. Jacques PHROMMALA (pouvoir à Mme Brigitte MASSON)

Absents :

M. Michel BEAL

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 463

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160883

Direction en charge : Relation citoyenne

Objet : Attribution d'une subvention à l'Association Carton Plein - Approbation

□ **Rappel et Références :**

L'association "Carton plein", association loi 1901, est un laboratoire de conception des espaces publics, qui mène une recherche-action spécifique autour du jeu et de la ville. L'association agit dans le champ de la participation citoyenne et travaille en lien avec les différents acteurs du quartier (habitants, associations, école d'architecture, autres écoles, ...) où elle est implantée, à savoir sur le site de la Cartonnerie rue Etienne Boisson.

L'association Carton Plein, par la mise en place de ses actions, développe des projets participatifs, et favorise l'émergence de démarches citoyennes sur son territoire d'action, le quartier dit Jacquard et au-delà.

La démarche innovante de l'association Carton plein, ancrée dans le territoire stéphanois comme une référence des dispositifs de démocratie locale, a comme objectif d'accompagner le processus mis en place par l'EPASE et par la Ville vers la co-conception de l'espace public. Elle a vocation à encourager la participation des habitants dans les projets d'aménagement urbain.

Pour cela, "Carton plein" propose des supports didactiques afin de faciliter la participation citoyenne et elle assure un dispositif pérenne d'écoute des usagers et des acteurs du territoire. Elle propose un travail de terrain, en lien étroit avec les habitants.

□ **Motivation et Opportunité :**

Le projet consiste en la création d'un film de 15 minutes maximum à hauteur de 10 000 €

L'association Carton Plein sollicite la ville de Saint-Etienne à hauteur de 4 500 €

Une aide au financement de ce projet correspond à la mission de soutien des initiatives citoyennes de la Ville dans le cadre du développement de la démocratie locale de la Ville.

L'association veillera, dans ce cadre, à coordonner ses actions avec la Direction Relation Citoyenne et à respecter les règles et les procédures mises en place par la Ville.

Il s'agit d'un projet intergénérationnel relatif au viaduc de Carnot, coréalisé avec des participants d'horizons divers : les habitants du quartier et au-delà, des acteurs associatifs, des commerçants...

L'équipe pluridisciplinaire de l'association proposera des échanges ouverts à tous et s'appuiera sur des méthodes créatives, notamment des ateliers de co-conception.

L'impact et le rayonnement du projet s'étend bien au delà de la dimension du quartier. Cette démarche pédagogique et expérimentale facilite un dialogue constructif entre aménageurs et usagers : elle permet une réelle compréhension des enjeux urbains par les citoyens et une véritable observation des usages pour des perspectives d'aménagement des espaces publics plus adaptés aux besoins.

□ **Contenu :**

Nom des associations	Objet de la demande	Subventions proposées en 2016
CARTON PLEIN	Aide au projet "Autour du viaduc"	4 500€
	TOTAL	4 500 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 4 500 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	4 500 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

En conséquence, il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir accorder l'attribution et le versement de la subvention pour un montant de 4 500 € à l'association Carton Plein.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 55 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Paul CORRIERAS